

**EXPERTS' GROUP ON THE FINANCIAL ASPECTS OF INTERCOUNTRY ADOPTION –
WAY FORWARD**

drawn up by the Permanent Bureau

* * *

**GROUPE D'EXPERTS SUR LES ASPECTS FINANCIERS DE L'ADOPTION INTERNATIONALE –
PERSPECTIVES POUR L'AVENIR**

établi par le Bureau Permanent

*Preliminary Document No 4B of February 2016 for the attention
of the Council of March 2016 on General Affairs and Policy of the Conference*

*Document préliminaire No 4B de février 2016 à l'attention
du Conseil de mars 2016 sur les affaires générales et la politique de la Conférence*

APPROBATION DU PROJET DE MODÈLE D'ENQUÊTE

1. Conformément au mandat qui lui a été confié par le Conseil sur les affaires générales et la politique (ci-après, le « Conseil ») en avril 2014¹, le Groupe d'experts sur les aspects financiers de l'adoption internationale (ci-après, le « Groupe d'experts ») a élaboré un projet de modèle d'enquête éponyme à l'intention des parents adoptifs (ci-après, le « projet de modèle d'enquête »), disponible à l'annexe 1 au présent document.
2. Il vise à recueillir des informations de la part des parents adoptifs quant aux frais réellement engagés dans le cadre de la procédure d'adoption internationale, dans l'optique de promouvoir une plus grande transparence dans ce domaine.
3. Les États d'accueil seront encouragés à diffuser cette enquête auprès des parents adoptifs dans leurs États respectifs. En vertu du modèle proposé, les États chargés d'administrer cette enquête compileront et analyseront les données recueillies ; mettront à jour, le cas échéant, les informations publiées dans le cadre des tableaux sur les coûts ; collaboreront avec d'autres États, principalement des États d'origine, sur des préoccupations mises en lumière grâce aux données recueillies ; et, le cas échéant, adopteront les mesures appropriées en vue de traiter les problèmes évoqués. Les États chargés d'administrer l'enquête seront également encouragés à partager, avec d'autres États contractants et le Bureau Permanent de la Conférence de La Haye, leur analyse des données recueillies. Enfin, ces analyses pourraient en partie servir de fondement à de futurs travaux internationaux sur les aspects financiers de l'adoption internationale, en particulier eu égard au caractère raisonnable des frais engagés².

Recommandation au Conseil

4. Le Groupe d'experts recommande au Conseil d'approuver le projet de modèle d'enquête et d'encourager, dans la mesure du possible, les Autorités centrales des États d'accueil Parties à la *Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale* (ci-après, la « Convention Adoption internationale de 1993 ») à l'administrer. L'administration de l'enquête et des tableaux sur les coûts, qui doivent être complétés par les Autorités centrales des États contractants³, devra être menée de concert.

MANDAT TENDANT À L'ÉLABORATION D'UNE ENQUÊTE GLOBALE

5. Au cours de l'année passée, le Groupe d'experts s'est également intéressé à la possibilité d'élaborer une enquête globale à l'intention des parents adoptifs.
6. La principale raison justifiant l'élaboration d'une telle enquête est d'assurer que les parents adoptifs du plus grand nombre d'États d'accueil Parties à la Convention Adoption internationale de 1993 prennent part à l'exercice. Les États seront encouragés à administrer une enquête nationale établie sur le fondement du projet de modèle d'enquête. En cas d'impossibilité, les informations pourront néanmoins être recueillies au moyen d'une enquête globale. En effet, plusieurs États d'accueil ont indiqué qu'ils pourraient ne pas être en mesure d'administrer le projet de modèle d'enquête (en raison de contraintes juridiques ou pratiques ou du fait d'un manque de ressources) et par conséquent, les informations émanant des principaux États d'accueil feraient défaut à toute analyse globale des résultats du projet de modèle d'enquête. Une enquête globale pourrait permettre de combler cette lacune.
7. L'enquête globale serait donc administrée par le Bureau Permanent (ce qui impliquerait de publier l'enquête sur le site web de l'Organisation et de recueillir les informations ; la question de l'analyse des données recueillies nécessiterait de plus amples discussions au sein du Groupe d'experts, voir para. 11 ci-dessous). Cette enquête globale s'adresserait

¹ Voir « Conclusions et Recommandations adoptées par le Conseil sur les affaires générales et la politique de la Conférence (du 8 au 10 avril 2014) », Conclusion et Recommandation No 18 et « Note sur les aspects financiers de l'adoption internationale », établie par le Groupe d'experts sur les aspects financiers de l'adoption internationale, Bureau Permanent, 2014, (ci-après, la « Note »), section 8.4.

² Comme indiqué dans la Note, une possibilité à envisager pour l'avenir pourrait être d'élaborer des lignes directrices ou un Guide de bonnes pratiques sur les aspects financiers de l'adoption internationale.

³ Disponibles sur le site web de la Conférence de La Haye à l'adresse suivante : < www.hcch.net >. Voir aussi « Conclusions et Recommandations adoptées par la Quatrième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la Convention Adoption internationale de 1993 (du 8 au 12 juin 2015) », para. 41 et 42.

spécifiquement aux familles adoptives qui vivent dans les États d'accueil qui n'administrent pas le projet de modèle d'enquête. Ces deux enquêtes seraient donc complémentaires. Les données recueillies au moyen de l'enquête globale pourraient être compilées et analysées par des experts, en coordination avec le Bureau Permanent, dans le cadre d'un exercice ponctuel. Comme dans le cadre du projet de modèle d'enquête, l'analyse des données recueillies grâce à l'enquête globale serait partagée avec les autres États contractants et pourrait en partie servir de fondement à de futurs travaux internationaux sur les aspects financiers de l'adoption internationale. Les résultats d'une telle enquête pourraient être partagés dans le cadre d'un rapport public⁴.

8. Au sein du Groupe d'experts, les opinions concernant l'enquête globale divergent. Dans le cadre des discussions qui ont eu lieu sur ce point lors de la réunion de 2015 de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la Convention Adoption internationale de 1993, des points de vue divergents ont également été exprimés. Toutefois, un grand nombre d'experts se sont exprimés en faveur d'une enquête globale, en particulier dans le cadre d'une solution de rechange pour recueillir des informations dans des États qui ne seraient pas en mesure d'administrer le modèle d'enquête.

9. Certains défis auxquels il faudra faire face dans le cadre de l'élaboration d'une enquête globale peuvent comprendre :

- les rôles et responsabilités des États contractants en vertu de la Convention ;
- des considérations juridiques liées au caractère sensible des informations recueillies ;
- des préoccupations quant au bien-fondé de certaines questions de l'enquête globale ;
- la nature et l'étendue du mandat du Groupe d'experts.

Certains États proposent au Groupe d'experts d'inciter les États parties à compléter et à publier les tableaux sur les coûts, ainsi qu'à administrer le projet de modèle d'enquête avant de s'interroger sur la nécessité éventuelle d'informations supplémentaires (recueillies au moyen d'une enquête globale) dans le cadre des travaux sur la transparence et le caractère raisonnable des coûts.

10. Les avantages intrinsèques à l'élaboration d'une enquête globale incluent, entre autres :

- la participation potentielle du plus grand nombre d'États parties à la Convention Adoption internationale de 1993 étant donné les ressources limitées dont certains disposent pour gérer le projet de modèle d'enquête ;
- la position unique du Bureau Permanent pour administrer l'enquête ;
- l'implication du Bureau Permanent dans l'administration de l'enquête pourrait permettre d'adopter une méthodologie et une analyse concertées.

Il a également été précisé qu'il est possible de répondre aux préoccupations relatives aux limites du mandat actuel du Groupe d'experts au moyen de son extension.

Recommandation au Conseil

Le Groupe d'experts recommande au Conseil d'envisager l'extension du mandat actuel du Groupe afin d'y inclure l'élaboration d'une éventuelle enquête globale. Dans l'éventualité où le Conseil approuverait un tel mandat, le Groupe serait chargé d'examiner l'opportunité et le caractère réalisable en pratique d'une telle enquête. Le Groupe serait ainsi en mesure de répondre aux inquiétudes soulevées ci-dessus au paragraphe 9 et pourrait étudier, entre autres : le contenu de l'enquête globale⁵, l'organe qui sera en charge de l'examen des données recueillies, la manière de gérer l'anonymat et la confidentialité dans le cadre des informations fournies, les ressources nécessaires à l'administration et, le cas échéant, à l'analyse de l'enquête.

⁴ Les différences entre le modèle d'enquête et l'enquête globale sont expliquées plus en détail dans le Doc. pré-l. No 6 de juin 2015, « Projet d'enquête sur les aspects financiers de l'adoption internationale à l'intention des parents adoptifs », à l'attention de la Commission spéciale de juin 2015 sur le fonctionnement pratique de la convention adoption internationale de 1993. Veuillez toutefois noter que certains points expliqués dans le tableau ont évolué.

⁵ En principe, le contenu de l'enquête globale s'inspirera du contenu du modèle d'enquête. Néanmoins, des discussions plus approfondies seront nécessaires quant au bien-fondé de certaines questions dans le cadre d'une enquête globale.

ANNEXE 1
PROJET D'ENQUÊTE SUR LES ASPECTS FINANCIERS
DE L'ADOPTION INTERNATIONALE
À L'INTENTION DES PARENTS ADOPTIFS

INTRODUCTION

Madame, Monsieur,

Depuis 2011, la Conférence de La Haye de droit international privé (ci-après, la « Conférence de La Haye ») a mené, au niveau international, des travaux consacrés aux aspects financiers de l'adoption internationale dans l'optique de promouvoir une plus grande transparence et le caractère raisonnable des frais engagés. Dans le cadre de ce travail, plusieurs outils ont été élaborés [disponibles ici] en vue de renforcer le fonctionnement effectif de la Convention Adoption internationale, y compris la présente enquête visant à permettre aux Autorités centrales des États d'accueil de recueillir des informations de la part des parents adoptifs quant aux frais réellement engagés dans le cadre de l'adoption internationale.

Dans le dessein d'aider [nom de l'AC] à cet égard, nous vous invitons à répondre à cette enquête et à donner des informations détaillées quant aux paiements effectués au cours de l'adoption internationale de votre (vos) enfant(s). Les données recueillies permettront de compléter l'information dont nous disposons actuellement concernant les frais encourus dans différents États et pourront être utilisées dans le cadre de notre coopération avec d'autres États, principalement des États d'origine. Les données recueillies nous permettront également de prendre les mesures appropriées, le cas échéant, pour s'attaquer à tout sujet de préoccupation révélé par l'enquête, par exemple en surveillant de façon suivie certaines pratiques financières.

En outre, il est possible que nous transmettions à la Conférence de La Haye une analyse des données recueillies dans le cadre de l'enquête. Cette analyse, ainsi que des analyses analogues qui pourraient être reçues de la part d'autres États, pourraient en partie servir de fondement à de futurs travaux internationaux sur les aspects financiers de l'adoption internationale, y compris l'élaboration éventuelle de lignes directrices ou d'un Guide sur le sujet.

Nous vous invitons à donner vos nom et coordonnées¹, afin d'assurer la possibilité d'un suivi en tant que de besoin concernant tout sujet de préoccupation spécifique soulevé dans la réponse. Ces informations ainsi que toute autre information personnelle vous concernant ou concernant votre enfant seront protégées conformément à [titre de la législation relative à la vie privée]. De plus, les informations personnelles vous concernant ne seront introduites dans aucune analyse quelle qu'elle soit des données recueillies par l'intermédiaire de cette enquête.

Nous vous remercions vivement de votre coopération.

[Nom de l'Autorité centrale]

¹ Considérant que les lois et pratiques nationales diffèrent eu égard à la confidentialité et à la protection des données personnelles, les États peuvent modifier le texte afin de se conformer aux lois et pratiques nationales.

INSTRUCTIONS

- Merci de bien vouloir répondre à cette enquête et nous la renvoyer par voie électronique, au plus tard le [DATE].
- Merci de bien vouloir répondre en [LANGUE(S) OFFICIELLE(S) DE L'ÉTAT].
- N'oubliez pas de préciser la devise de tout montant indiqué.
- Merci de bien vouloir répondre, de la manière la plus complète possible, à toutes les questions (1 à 10) de l'enquête. Toutefois, s'il vous manque des informations ou si vous ne savez pas quoi répondre, vous pouvez laisser la case ou l'espace correspondant en blanc.
- NB : les renseignements à fournir *ne tiennent pas compte du lieu du paiement*, c'est-à-dire que le fait que le paiement ait été effectué dans votre pays ou dans le pays d'origine de votre enfant n'a pas d'importance.

Si vous avez des questions sur la façon de remplir ce formulaire, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante [COURRIEL DE L'AUTORITÉ CENTRALE] en précisant « Enquête à l'intention des parents adoptifs » dans l'objet de votre message.

INFORMATIONS VOUS CONCERNANT	
<p>Combien d'enfants avez-vous adoptés dans le cadre de cette procédure d'adoption internationale ?</p> <p><i>Si vous avez adopté plusieurs enfants, précisez si possible dans vos réponses les frais d'adoption <u>par enfant</u>. Sinon, vous pouvez simplement indiquer des totaux en précisant qu'il s'agit du montant payé pour X enfants.</i></p> <p><i>NB : pour des raisons pratiques, le terme « enfant » est employé au singulier dans le reste de l'enquête.</i></p>	
<p>Dans quel pays viviez-vous à la date de l'adoption de votre enfant ?</p> <p><i>Dans votre réponse, précisez si votre pays de résidence a changé, que ce soit au cours de l'adoption de votre enfant ou par la suite.</i></p>	
<p>Quel est le pays d'origine de votre enfant ?</p>	
<p>En quelle année avez-vous été déclaré(e)s qualifié(e)s et apte(s) pour adopter ?</p>	
<p>En quelle année votre dossier a-t-il été envoyé au pays d'origine de votre enfant ?</p>	
<p>En quelle année la décision d'adoption définitive de votre enfant a-t-elle été prononcée ?</p>	
<p>Organisme agréé en matière d'adoption (« OAA », agence d'adoption)¹ :</p> <p>Première possibilité – il n'est pas obligatoire d'avoir recours à un OAA pour adopter :</p> <p>Avez-vous eu recours à un OAA dans le cadre de l'adoption de votre enfant ?</p> <p>Deuxième possibilité – il est obligatoire d'avoir recours à un OAA pour adopter :</p> <p>Veuillez indiquer le nom de l'OAA à laquelle vous avez eu recours dans le cadre de l'adoption de votre enfant.</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui : précisez son nom :</p> <p><input type="checkbox"/> Non : j'ai reçu uniquement l'assistance de l'Autorité centrale dans le cadre de l'adoption</p>
<p>Merci d'indiquer vos nom et coordonnées dans cette case² :</p> <p><i>Comme précisé dans l'introduction, vos coordonnées seront conservées et protégées uniquement par l'Autorité centrale.</i></p>	<p>Nom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Courriel :</p> <p>Téléphone :</p>

¹ Les États qui, en vertu de l'article 22(2), permettent aux organismes ou personnes autorisés (non-agrèés) d'assurer certaines fonctions devraient introduire des cases supplémentaires pour que les parents puissent indiquer si de tels organismes ou personnes autorisés (non-agrèés) sont intervenus dans le processus d'adoption. En outre, ces États devraient, le cas échéant, revoir les références aux « OAA » dans chaque tableau afin d'introduire des références aux organismes approuvés.

² Voir *supra* note 1.

L'ENQUÊTE

1. Dans le tableau ci-dessous (« Tableau 1 »), veuillez énumérer **tous les paiements — dons compris — que vous avez effectués en lien avec l'adoption de votre enfant**, que vous les ayez effectués dans [NOM DE L'ÉTAT D'ACCUEIL] ou dans le pays d'origine de votre enfant. Pour chaque paiement, soyez aussi précis que possible.

S'agissant des frais de déplacement et d'hébergement, ne les précisez que s'ils ont été versés à un intermédiaire intervenant dans l'adoption, mais pas si vous les avez payés directement (par ex., billets d'avion et frais d'hôtel).

NB : des renseignements complémentaires concernant certains des paiements figurant dans le Tableau 1 sont demandés dans les questions suivantes.

EXEMPLE :

TABLEAU 1 – Liste de <u>tous</u> les paiements								
N° de ligne	Montant payé	Devise	Mode de paiement (par ex., virement, chèque, espèces)	Bénéficiaire	Le paiement devait-il être transmis à des tiers ? (oui / non / je ne sais pas)	Dans l'affirmative, préciser lesquels (si vous le savez)	Objet du paiement	Obligatoire ou facultatif ?
1	500	USD	Virement	Notre agence d'adoption	Oui	Ministère de l'Enfance du pays où vivait notre enfant avant l'adoption	Droits d'adoption d'un enfant vivant dans ce pays. Notre agence d'adoption nous a indiqué que ces fonds serviraient à améliorer le système de protection de l'enfance dans ce pays.	Obligatoire

VEUILLEZ REMPLIR LE TABLEAU 1 CI-DESSOUS :

TABLEAU 1 – Liste de <u>tous</u> les paiements								
N° de ligne	Montant payé	Devise	Mode de paiement (par ex., virement, chèque, espèces)	Bénéficiaire	Le paiement devait-il être transmis à des tiers ? (oui / non / je ne sais pas)	Dans l’affirmative, précisez lesquels (si vous le savez)	Objet du paiement	Obligatoire ou facultatif ?
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
<i>(Ajoutez autant de lignes que nécessaire pour pouvoir énumérer tous les paiements que vous avez effectués)</i>								

2. À tout moment, un paiement vous a-t-il été demandé ou a-t-il été exigé de vous — que ce soit directement ou par un intermédiaire (par ex. votre OAA) —, dont l'objet annoncé était de soutenir le **système de protection de l'enfance et / ou le système d'adoption** du pays d'origine de votre enfant **en général** ?

- je ne sais pas
 Non
 Oui : veuillez préciser le paiement concerné en indiquant son numéro de ligne (voir première colonne du Tableau 1 en partant de la gauche). Ensuite, remplissez le Tableau 2 ci-dessous en fournissant le plus de précisions possibles à propos de chaque paiement concerné :

Pour les colonnes 3 et 4 (« Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été demandé / effectué »), précisez si le paiement a été demandé ou effectué :

- Avant l'envoi de votre demande au pays d'origine de votre enfant (« Avant la demande »)
- Après l'envoi de votre demande au pays d'origine de votre enfant mais avant l'apparement (« Après la demande »)
- Après l'apparement avec votre enfant mais avant que la décision d'adoption définitive n'ait été prononcée (« Après l'apparement »)
- Après que la décision d'adoption définitive a été prononcée mais avant votre retour en / à [NOM DE L'ÉTAT D'ACCUEIL] (« Après la décision »)
- Après la finalisation de l'adoption et votre retour en / à [NOM DE L'ÉTAT D'ACCUEIL] (« Après le retour »)
- Autre réponse

EXEMPLE:

TABLEAU 2 – Système de protection de l'enfance / d'adoption en général				
Ligne de paiement du Tableau No 1	Paiement demandé par	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été demandé	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été effectué	Si vous avez adopté par l'intermédiaire d'un OAA, celui-ci avait-il connaissance de ce paiement ? (oui ou non)
Ligne de paiement du Tableau No 1	Ministère de l'Enfance du pays où vivait notre enfant avant l'adoption	Après la demande	Après l'apparement	Oui

VEUILLEZ REMPLIR LE TABLEAU 2 CI-DESSOUS :

TABLEAU 2 – Système de protection de l'enfance / d'adoption <u>en général</u>				
Ligne de paiement du Tableau 1	Paiement demandé par	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été <i>demandé</i>	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été <i>effectué</i>	Si vous avez adopté par l'intermédiaire d'un OAA, celui-ci avait-il connaissance de ce paiement ? (oui ou non)
Ligne de paiement No du Tableau 1				
<i>(Si vous avez effectué plusieurs paiements, insérez des lignes supplémentaires)</i>				

3. À tout moment, un paiement vous a-t-il été demandé ou a-t-il été exigé de vous — que ce soit directement ou par un intermédiaire (par ex. votre OAA) —, dont l'objet annoncé était de soutenir des **institutions pour enfants (par ex., orphelinats, centres d'accueil de jour) donné(e)s** dans le pays d'origine de votre enfant (par ex. un paiement en faveur de l'institution où vivait votre enfant, correspondant aux frais de sa prise en charge) ?

- je ne sais pas
- Non
- Oui : veuillez préciser le paiement concerné en indiquant son numéro de ligne (voir première colonne du Tableau 1 en partant de la gauche). Ensuite, remplissez le Tableau 3 ci-dessous en fournissant le plus de précisions possibles à propos de chaque paiement concerné :

Pour la colonne 2 (« Paiement demandé par »), merci d'indiquer si un paiement quelconque a été effectué par l'intermédiaire d'un groupe ou d'une association (à savoir, un paiement collectif). Dans l'affirmative, préciser l'identité de ce groupe ou de cette association.

Pour les colonnes 3 et 4 (« Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été demandé / effectué »), précisez si le paiement a été demandé ou effectué :

- Avant l'envoi de votre demande au pays d'origine de votre enfant (« Avant la demande »)
- Après l'envoi de votre demande au pays d'origine de votre enfant mais avant l'apparement (« Après la demande »)
- Après l'apparement avec votre enfant mais avant que la décision d'adoption définitive n'ait été prononcée (« Après l'apparement »)
- Après que la décision d'adoption définitive a été prononcée mais avant votre retour en / à [NOM DE L'ÉTAT D'ACCUEIL] (« Après la décision »)
- Après la finalisation de l'adoption et votre retour en / à [NOM DE L'ÉTAT D'ACCUEIL] (« Après le retour »)
- Autre réponse

TABLEAU 3 – Institutions pour enfants (par ex., orphelinats, centres d'accueil de jour) donné(e)s				
Ligne de paiement du Tableau 1	Paiement demandé par	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été <i>demandé</i>	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été <i>effectué</i>	Si vous avez adopté par l'intermédiaire d'un OAA, celui-ci avait-il connaissance de ce paiement ? (oui ou non)
Ligne de paiement No du Tableau 1				
<i>(Si vous avez effectué plusieurs paiements, insérez des lignes supplémentaires)</i>				

4. À tout moment, un paiement vous a-t-il été demandé ou a-t-il été exigé de vous, dont l'objet annoncé était de **soutenir les projets de votre OAA** dans le pays d'origine de votre enfant (visant à améliorer le bien-être général des enfants dans ce pays) ?

- je ne sais pas
- Non
- Oui : veuillez préciser le paiement concerné en indiquant son numéro de ligne (voir première colonne du Tableau 1 en partant de la gauche). Ensuite, remplissez le Tableau 4 ci-dessous en fournissant le plus de précisions possibles à propos de chaque paiement concerné :

Pour les colonnes 2 et 3 (« Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été demandé / effectué »), précisez si le paiement a été demandé ou effectué :

- Avant l'envoi de votre demande au pays d'origine de votre enfant (« Avant la demande »)
- Après l'envoi de votre demande au pays d'origine de votre enfant mais avant l'apparement (« Après la demande »)
- Après l'apparement avec votre enfant mais avant que la décision d'adoption définitive n'ait été prononcée (« Après l'apparement »)
- Après que la décision d'adoption définitive a été prononcée mais avant votre retour en / à [NOM DE L'ÉTAT D'ACCUEIL] (« Après la décision »)
- Après la finalisation de l'adoption et votre retour en / à [NOM DE L'ÉTAT D'ACCUEIL] (« Après le retour »)
- Autre réponse

TABLEAU 4 – <u>Projet(s)</u> de votre OAA		
Ligne de paiement du Tableau 1	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été <i>demandé</i>	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été <i>effectué</i>
Ligne de paiement No du Tableau 1		
<i>(Si vous avez effectué plusieurs paiements, insérez des lignes supplémentaires)</i>		

5. À tout moment, avez-vous effectué un ou plusieurs **cadeau(x)** (c.-à-d. autres que des sommes d'argent), qu'ils aient été sollicités ou non, à un(e) quelconque autorité, organisme ou personne en lien avec l'adoption de votre enfant ?
- Non
- Oui : veuillez remplir le Tableau 5 en fournissant le plus de précisions possibles.

TABLEAU 5 – Cadeau(x) (<u>autres que des sommes d'argent</u>)								
Le cas échéant, qui a demandé le(s) don(s) ?	À quel moment ?	Le(s) don(s) étai(en)t-il(s) décrit(s) comme obligatoire(s) ou facultatif(s) ?	À qui avez-vous remis le(s) don(s) ?	Dans quel but ?	Qu'avez-vous donné ?	Quand avez-vous effectué ce(s) don(s) ?	Quelle était sa (leur) valeur approximative ?	Si vous avez adopté par l'intermédiaire d'un OAA, celui-ci avait-il connaissance de ce(s) don(s) ? (oui ou non)
<i>(Si vous avez effectué plusieurs dons, insérez des lignes supplémentaires)</i>								

6. Le montant total que vous avez payé pour l'adoption de votre enfant correspondait-il approximativement au **montant qui vous a été indiqué au départ** (par ex., par nous-même ou par votre OAA) ? (si l'on ne vous a indiqué que certains montants, veuillez répondre uniquement par rapport aux montants indiqués).

- Sans objet : aucun montant ne m'avait / nous avait été indiqué au départ. Le cas échéant, précisez en quelques mots ce qui vous a été annoncé au départ concernant le(s) montant(s) que vous auriez à payer :
- Oui, le montant indiqué et le montant payé étaient approximativement IDENTIQUES.
- Non, le montant payé était significativement SUPÉRIEUR à ce qui m'avait / nous avait été indiqué. Si possible, expliquez-en les raisons :
- Non, le montant payé était significativement INFÉRIEUR à ce qui m'avait / nous avait été indiqué. Si possible, expliquez-en les raisons :

Dans l'éventualité où vous avez coché la case « non », veuillez compléter le Tableau No 6 ci-dessous, en indiquant autant d'informations que possible (certaines informations peuvent être copiées des réponses déjà indiquées dans les Tableaux 2, 3 ou 4).

Pour les colonnes 3 et 4 (« Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été demandé / effectué »), précisez si le paiement a été demandé ou effectué :

- Avant l'envoi de votre demande au pays d'origine de votre enfant (« Avant la demande »)
- Après l'envoi de votre demande au pays d'origine de votre enfant mais avant l'apparement (« Après la demande »)
- Après l'apparement avec votre enfant mais avant que la décision d'adoption définitive n'ait été prononcée (« Après l'apparement »)
- Après que la décision d'adoption définitive a été prononcée mais avant votre retour en / à [NOM DE L'ÉTAT D'ACCUEIL] (« Après la décision »)
- Après la finalisation de l'adoption et votre retour en / à [NOM DE L'ÉTAT D'ACCUEIL] (« Après le retour »)
- Autre réponse

TABLEAU 6 – Paiements notablement SUPÉRIEURS ou INFÉRIEURS à ceux indiqués						
Ligne de paiement du Tableau 1	Paiement demandé par	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été <i>demandé</i>	Étape de la procédure d'adoption à laquelle le paiement a été <i>effectué</i>	Montant initialement indiqué	Montant réellement payé	Si vous avez adopté par l'intermédiaire d'un OAA, celui-ci avait-il connaissance de ce paiement ? (oui ou non)
Ligne de paiement No du Tableau 1						
<i>(Si vous avez effectué plusieurs paiements, insérez des lignes supplémentaires)</i>						

7. À tout moment, un **paiement** vous a-t-il été demandé ou a-t-il été exigé de vous — que ce soit directement ou par un intermédiaire (par ex., votre OAA) —, qui vous semblait **inopportun** pour quelque raison que ce soit et / ou que vous estimez susceptible d’avoir influencé la procédure d’adoption internationale ?

- je ne sais pas
- Non
- Oui :

- Le(s) paiement(s) de la ligne No _____ du Tableau 1 sembla(en)t inopportun(s) et / ou j’estime qu’il(s) est / sont susceptible(s) d’avoir influencé la procédure d’adoption internationale.
- Si possible, expliquez pourquoi ce(s) paiement(s) vous sembla(en)t inopportun(s) et / ou pourquoi vous estimez qu’il(s) est / sont susceptible(s) d’avoir influencé la procédure d’adoption internationale :
- Si ce(s) paiement(s) ne figure(nt) pas dans les Tableaux 2, 3 ou 4 ci-dessus (et donc si vous n’avez pas déjà fourni les renseignements complémentaires demandés en lien avec ce(s) paiement(s)), veuillez remplir le Tableau 7 ci-dessous.

Pour les colonnes 3 et 4 (« Étape de la procédure d’adoption à laquelle le paiement a été demandé / effectué »), précisez si le paiement a été demandé ou effectué :

- Avant l’envoi de votre demande au pays d’origine de votre enfant (« Avant la demande »)
- Après l’envoi de votre demande au pays d’origine de votre enfant mais avant l’apparement (« Après la demande »)
- Après l’apparement avec votre enfant mais avant que la décision d’adoption définitive n’ait été prononcée (« Après l’apparement »)
- Après que la décision d’adoption définitive a été prononcée mais avant votre retour en / à [NOM DE L’ÉTAT D’ACCUEIL] (« Après la décision »)
- Après la finalisation de l’adoption et votre retour en / à [NOM DE L’ÉTAT D’ACCUEIL] (« Après le retour »)
- Autre réponse

TABLEAU 7 – Paiements <u>inopportuns</u>				
Ligne de paiement du Tableau 1	Paiement demandé par	Étape de la procédure d’adoption à laquelle le paiement a été <i>demandé</i>	Étape de la procédure d’adoption à laquelle le paiement a été <i>effectué</i>	Si vous avez adopté par l’intermédiaire d’un OAA, celui-ci avait-il connaissance de ce paiement ? (oui ou non)
Ligne de paiement No _____ du Tableau 1				
<i>(Si vous avez effectué plusieurs paiements, insérez des lignes supplémentaires)</i>				

8. Au cours de la procédure d'adoption de votre enfant, avez-vous été confronté(e)(s) à un(e) **acte, demande ou information**, que ce soit dans l'État d'accueil ou dans l'État d'origine, qui, selon vous, pourrait être l'indice de **pratiques abusives** (qu'il s'agisse des aspects financiers de l'adoption ou pas) ?

- Oui : veuillez décrire le plus précisément possible ce qui vous a alarmé :
- Non
- Je ne suis / nous ne sommes pas certain(e)(s). Veuillez expliquer pourquoi :

9. Le cas échéant, **qu'est-ce qui aurait pu améliorer** votre perception des aspects financiers de l'adoption de votre enfant ?

10. Souhaitez-vous nous faire part **d'autres observations** concernant les aspects financiers de l'adoption de votre enfant ?